

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 50 (1969-1970)

Artikel: La population du Vully fribourgeois de 1800 à 1875
Autor: Andrey, Maurice
Kapitel: III: Familles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Taux de fécondité d'autres régions ou autres époques

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
Vully (f. & s.)	0,625	0,437	0,348	0,271	0,189	0,074
Vully (f. seul.)	0,664	0,485	0,407	0,375	0,334	0,273
Canada ¹	0,493	0,509	0,496	0,484	0,410	0,231
Canada ²	0,512	0,522	0,522	0,512	0,495	0,328
Genève ³	0,377	0,346	0,220	0,134	0,070	0,015
Crulai ⁴	0,324	0,428	0,431	0,359	0,319	0,119

¹ Fertiles et stériles

² Fertiles seulement = 18^e siècle

³ maris nés en 1800 - 1899

⁴ 1674 - 1742

Il est intéressant de remarquer que la courbe du Vully présente plus d'analogies avec celle de Genève qu'avec les autres courbes qui sont celles de régions rurales.

Alors que pour le Canada et Crulai la courbe atteint ses maxima à 25-29 ans pour ne diminuer que progressivement par la suite, le Vully et Genève accusent les taux les plus élevés avant 20 ans. Il faut probablement voir là un début de limitation des naissances.

CHAPITRE III

FAMILLES

Dans ce chapitre nous étudions tout ce qui a trait à la constitution progressive de la famille à partir du mariage, à savoir l'intervalle entre le mariage et la première naissance, l'espacement des naissances, c'est-à-dire les intervalles successifs, enfin la dimension même de la famille, le nombre d'enfants. Nous avons opéré dans l'ordre inverse de celui précité: nous avons pris le résultat final, la dimension des familles, c'est-à-dire l'achèvement et l'on a examiné comment on y est parvenu.

I. DIMENSION DES FAMILLES

Il existe plusieurs types de familles pour cette étude: seules nous intéressent celles dont on est sûr qu'elles n'ont pas vécu en dehors des communes du Vully tout ou partie de leur durée. En effet, telle famille peut avoir eu deux ou trois enfants inscrits sur les registres vulliérains, puisqu'ils y sont nés et ont ensuite émigré. Le résultat final échappe à nos recherches et celui que nous connaissons est faux. Dès lors, nous n'avons considéré que les familles dont les parents sont nés dans le Vully, qui s'y sont mariés ou du moins si ce n'est pas le cas, qui s'y sont établis immédiatement après; enfin la dernière condition est que les parents y fussent décédés ou n'aient quitté la paroisse de Môtier qu'après la fin de la période féconde de la femme (45 ans).

Cette première séparation opérée, nous avons pris en considération les familles complètes et achevées. Sont considérées comme complètes les familles dont la mère atteint l'âge de 45 ans en état de mariage. Ne sont pas considérées comme complètes, toutes les familles dont la mère décède avant 45 ans ou atteint cet âge soit veuve soit divorcée: celles-ci sont qualifiées d'achevées. Nous verrons que le nombre des familles complètes est somme toute assez élevé.

Nous avons donc classé les familles suivant le nombre d'enfants nés. Voici le tableau indiquant le nombre de familles, complètes et achevées, ayant eu de 0 à 13 (et plus) enfants.

Nombre d'enfants nés	Nombre de familles ayant le nombre d'enfants ci-contre				Nombre d'enfants correspondants	
	Absolu		Proportionnel			
	F.A.	F.C.	F.A.	F.C.	F.A.	F.C.
0	10	32	80	92	0	0
1	31	33	248	95	31	33
2	25	47	200	135	50	96
3	14	47	112	135	42	141
à reporter	80	159	640	457	123	270

Nombre d'enfants nés	Nombre de familles ayant le nombre d'enfants ci-contre				Nombre d'enfants correspondants	
	Absolu		Proportionnel		F.A.	F.C.
	F.A.	F.C.	F.A.	F.C.		
report	80	159	640	457	123	270
4	12	54	96	155	48	216
5	13	35	104	100	65	175
6	5	26	40	75	30	156
7	4	25	32	72	28	175
8	4	13	32	37	32	104
9	3	11	24	32	27	99
10	3	7	24	20	30	70
11	1	3	8	9	11	33
12	—	6	—	17	—	72
+ de 12	—	9*	—	26	—	124
Ensemble	125	348	1000	1000	394	1494

* 5 × 13

2 × 14

1 × 15

1 × 16

Commençons par regarder les familles sous le simple aspect du nombre d'enfants nés sans nous soucier de l'âge au mariage de la mère. Les résultats sont donnés pour les familles achevées et complètes, en nombres absolus et proportionnels.

Le nombre moyen d'enfants pour les familles achevées est de 3,15, de 4,29 pour les familles complètes. A Crulai, la moyenne pour les familles achevées est de 4,02. Nous trouvons une répartition en palier pour les familles de 0 à 4 enfants. Après, la diminution est progressive, lente jusqu'à 7 enfants, plus rapide ensuite. Les familles de 0 à 4 enfants représentent 64,48 % du total, 73,6 % pour les familles achevées, 61,2 % pour les familles complètes.

Si l'on s'occupe des seules familles complètes et qu'on les répartisse selon l'âge au mariage de la mère, on obtient le tableau suivant:

Nombre d'enfants nés	15-19		20-24		25-29		30 et +	
	Abs.	Prop.	Abs.	Prop.	Abs.	Prop.	Abs.	Prop.
0	2	—	7	—	8	—	15	—
1	1	1	9	9	7	7	16	16
2	6	12	11	22	12	24	18	36
3	2	6	17	51	15	45	13	39
4	2	8	23	92	16	64	13	52
5	3	15	16	80	12	60	4	20
6	6	36	10	60	6	36	4	24
7	3	21	10	70	10	70	2	14
8	1	8	9	72	2	16	1	8
9	3	27	6	54	2	18	—	—
10	1	10	4	40	2	20	—	—
11	—	—	2	22	1	11	—	—
12	4	48	1	12	1	12	—	—
13	3	39	2	26	—	—	—	—
+ de 13	2*	28	2**	31	—	—	—	—
Ensemble	39		129		94		86	
Moyenne		6,64		4,96		4,07		2,43

* 2×14 ** 1×15 ; 1×16

Ce qui frappe immédiatement, c'est que les familles les plus nombreuses sont celles où la femme s'est mariée plus jeune. Pour le groupe 15-19 en effet, le nombre moyen d'enfants est de 6,64, alors qu'il est de 4,96 et 4,07 pour les groupes de 20 à 29 ans, seulement 2,43 pour les familles dont la mère avait plus de 30 ans au moment du mariage. D'une manière générale, le nombre des grandes familles diminue proportionnellement avec l'âge au mariage de la femme, et le nombre d'unions complètes ayant eu peu d'enfants augmente en proportion inverse.

Ceci en fait n'est pas étonnant. Nous avons vu dans le chapitre consacré à la fécondité qu'une femme mariée avant 25 ans par exemple a la même aptitude à procréer qu'une femme mariée après 25 ans. Seulement, celle qui se marie à 20 ans, a en plus, les enfants nés avant 25 ans.

Connaissant les taux de fécondité des femmes aux divers groupes d'âge au mariage, on peut obtenir le nombre moyen d'enfants par famille et vérifier ainsi les calculs. Pour ce, on fait la somme des taux de fécondité des groupes d'âge autres que celui du mariage et on multiplie le résultat par cinq. On y ajoute enfin le nombre moyen d'enfants du groupe d'âge au mariage en divisant le nombre des naissances par celui des mariages. On obtient les résultats suivants :

	15-19	20-24	25-29	30 et +
calculé	6,33	5,65	4,36	1,83
observé	6,64	4,96	4,07	2,43

Dans les deux cas (20-24 et 25-29) où les observations sont plus nombreuses, le résultat calculé est légèrement plus élevé que le résultat observé. Dans les autres cas, où le nombre d'observations est plus petit, le chiffre calculé est plus bas. Ces écarts, assez faibles, empressons-nous de le souligner, peuvent être le fait du hasard ou simplement dus à une sélection par la mort des femmes plus ou moins fécondes que la moyenne. Petits comme ils le sont, on peut très aisément en déduire que les effets de cette sélection sont extrêmement limités. Ainsi se trouve vérifié ce que Louis Henry écrit : «le nombre moyen d'enfants de la famille complète est, pour chaque âge au mariage de la femme, très voisin de celui qu'on peut calculer par cumul des taux de fécondité, par âge, tous âges au mariage, lorsque la fécondité ne dépend pratiquement pas de la durée du mariage». (Louis Henry, Crulai, paroisse normande, page 128.)

Age de la mère à la dernière maternité

Nous avons considéré les femmes mariées avant 30 ans et les avons subdivisées en trois groupes selon l'âge au mariage. La répartition est la suivante :

Ages	Nombre de dernières naissances à l'âge ci-contre dans les familles complètes		
	15-19	20-24	25-29
20	1	—	—
21	1	—	—
22	1	2	—
23	1	1	—
24	—	3	—
25	—	6	—
26	1	2	—
27	—	7	2
28	1	4	1
29	2	6	2
30	5	8	3
31	4	4	2
32	1	5	7
33	4	4	6
34	—	5	5
35	—	6	4
36	1	8	5
37	1	5	6
38	2	15	6
39	6	10	9
40	1	5	9
41	2	6	7
42	3	5	7
43	3	3	6
44	1	2	—
45	—	3	1
46	—	3	—
Total	42	128	88
âge moyen	34,3	32,9	36,9

L'âge à la dernière maternité est particulièrement bas. Il faut voir là un indice certain de limitation des naissances. En effet c'est un des objectifs essentiels de cette pratique d'abaisser l'âge de la femme à la dernière naissance. A Crulai, Henry avait trouvé une moyenne de plus ou moins 40 ans, tandis qu'à Genève, où les méthodes anti-conceptionnelles furent certainement introduites assez tôt, on obtient également des moyennes voisines de 30 ans.

	15-19	20-24	25-29
Genève*	31,1	31,7	35,1
Vully	34,3	32,9	36,9

* 1800 - 1899

On peut en déduire que certainement dès le XIX^e siècle des méthodes contraceptives étaient utilisées dans les familles vullié-raines.

II. ESPACEMENT DES NAISSANCES

Dans cette seconde partie du chapitre consacré à l'étude des familles, nous abordons la question même de la constitution des familles, l'espacement des naissances ou intervalles intergénésiques. Nous nous occupons en premier lieu des intervalles entre le mariage et la première naissance, des intervalles successifs ensuite.

a) Intervalles entre mariage et première naissance (graphiques n^o VIII et IX)

Dans ce paragraphe nous avons pris en considération toutes les unions fécondes, qu'elles aient formé ou non une famille complète. C'est dire d'emblée que le nombre des observations est élevé.

Il faut distinguer dans les intervalles entre mariage et première naissance ceux qui résultent de rapports prénuptiaux et les autres. Nous avons considéré comme naissances découlant de rapports prénuptiaux toutes celles qui interviennent moins de 8 mois

après le mariage. On peut en effet penser qu'une naissance intervenant 8 ou 9 mois après le mariage peut être une naissance pré-maturée. Dans le cas contraire aussi, une naissance survenant 8 mois après le mariage sera considérée comme normale alors qu'en fait elle est le fruit d'un rapport avant mariage. Mais le nombre assez élevé d'observations permet de choisir cette limite.

Pour 453 premières naissances nous en avons relevé 252 dont l'intervalle est inférieur à 8 mois, ce qui représente 55,62 %. Ce pourcentage est élevé pour une paroisse rurale, surtout si l'on songe aux 3 % enregistrés à Crulai par exemple. Il sera intéressant de comparer ce chiffre à ceux qui ont été trouvés à Charmey¹ pour la même époque. Ce chiffre permet de penser que les jeunes fiancés ne devaient pas être au courant des méthodes anti-conceptionnelles avant le mariage. Il n'est d'ailleurs qu'à lire les protocoles des procès en paternité pour s'en rendre compte. Si l'on se rappelle que nous avions déjà trouvé un pourcentage assez élevé de naissances illégitimes, on est en droit de penser que la population vulliéraise du XIX^e siècle était loin de suivre les préceptes de la morale chrétienne.

Considérons maintenant les 201 autres naissances résultant de rapports dans le mariage. Abstraction faite des âges au mariage, elles se répartissent de la manière suivante :

Naissances survenant	nombre
8 – 11 mois	111 naissances
12 mois et +	90 naissances

Donc, parmi les femmes nouvellement mariées du Vully et n'ayant pas eu de rapports prénuptiaux, du moins féconds, 55,22 % ont eu un enfant dans l'année qui a suivi leur mariage; 44,78 % après leur premier anniversaire de mariage. Le tiers des 201 femmes qui ont accouché pour la première fois plus de 8 mois après le

¹ Cf. SEYDOUX André. La population charmeysanne de 1761 à 1785. Etude de démographie historique, mémoire de licence, Fribourg, 1969, (Arch. d'Etat).

mariage l'ont fait durant leur seconde année de mariage. A l'intérieur du groupe d'intervalle 8-11 mois, la répartition est la suivante :

	Vully	Crulai
8 mois	24	13
9 mois	33	22
10 mois	36	25
11 mois	18	12

Comme on le voit, le maximum est à 10 mois avec un chiffre approchant pour le 9^e mois. La répartition est quasiment pareille à celle de Crulai.

Considérons maintenant l'influence de l'âge au mariage :

Naissances intervenant à	15-19		20-24		25-29		30 et +	
	Abs.	Prop.	Abs.	Prop.	Abs.	Prop.	Abs.	Prop.
0- 7 mois	30	55,55	109	63,37	76	59,84	37	37,00
8-11 mois	14	58,34	34	53,96	31	60,78	32	50,80
12-23 mois	6	25,00	22	34,92	14	27,45	23	36,50
24 mois et +	4	16,66	7	11,12	6	11,77	8	12,70
Ensemble	54	100	172	100	127	100	100	100

C'est aux âges 15-19 et 25-29 que le pourcentage des intervalles entre 8 et 11 est le plus fort, et c'est là aussi qu'il est le plus faible pour les intervalles 12 à 23 mois. Dans l'ensemble les différences ne sont pas très significatives. Remarquons cependant que c'est chez les femmes mariées jeunes que les intervalles de plus de deux ans sont les plus nombreux.

Quant aux rapports anténuptiaux, c'est chez les femmes mariées à 20-24 ans qu'ils sont les plus fréquents, chez celles mariées après 30 ans les moins fréquents.

b) Intervalles successifs

Pour cette étude, nous n'avons considéré que les familles de 5 enfants et plus. Nous avons considéré les intervalles 1-2, 2-3, 3-4 et 4-5 ainsi que les derniers, avant-derniers, antépénultièmes et ainsi de suite. Cette manière de procéder est expliquée dans le « Manuel de démographie historique » de Louis Henry, pages 102 et 103. Les résultats enregistrés sont les suivants :

Ages	Intervalles							
	1-2	2-3	3-4	4-5	aad	aad	ad	d
15-19	21,95	24,83	28,37	26,08	25,05	28,12	32,33	31,91
20-24	21,89	25,45	26,63	30,80	26,64	28,52	31,70	35,50
25-29	21,68	22,86	23,79	25,55	25,96	25,10	23,79	35,79
30 et +	18,14	20,42	22,42	18,00	22,00	18,42	20,00	32,57
ensemble	21,63	24,38	26,03	27,76	25,96	26,99	20,16	32,57

Au Vully l'intervalle s'allonge progressivement, mais sans former de palier ni de montée brusque. A Crulai par contre, si l'on ne considère que les familles complètes, l'augmentation est très progressive jusqu'à l'avant-dernier, brusque jusqu'au dernier.

Si l'on considère les différents groupes d'âges au mariage, on constate que dans les groupes jeunes (avant 25 ans) l'intervalle est toujours au-dessus de la moyenne ou tant s'en faut. A l'augmentation de l'âge au mariage correspond une diminution proportionnelle des intervalles successifs entre naissances.

Il y a aussi modification de la répartition des intervalles en même temps que de l'intervalle moyen. Voici, en nombres absolus, cette répartition :

Mois	Intervalles				
	1-2	2-3	3-4	ad	d
9-12	8	7	7	2	2
13-18	44	32	25	22	17
19-24	36	36	29	35	21
25-30	22	24	25	17	16
31-36	5	6	18	20	25
37-42	1	7	7	9	10
43-48	1	1	3	5	9
49-54	-	2	2	3	3
55-60	1	-	-	2	3
61-66	1	4	1	-	4
67-72	-	-	1	2	2
73-78	-	-	-	-	5
79-84	-	-	-	2	-
85-90	-	-	1	-	-
91 et +	-	-	-	-	2
Total	119	119	119	119	119

On constate ainsi une tendance à l'allongement de la distribution vers la droite. Le tableau suivant indique la fréquence des intervalles atteignant et dépassant 3 et 4 ans :

Intervalles	Dépassant 3 ans	Dépassant 4 ans
1 - 2	3,36	1,68
2 - 3	11,76	5,04
3 - 4	12,60	4,20
ad	19,32	7,56
d	32,77	16,80

On peut également observer une déformation de la fréquence des intervalles inférieurs à 36 mois. Le maximum de fréquence de

l'intervalle 1-2, situé à 13-18 mois passe dans les intervalles suivants à 19-24 mois, avec chaque fois un écrasement plus important. Pour le dernier intervalle, le maximum se situe à 31-36 mois.

CHAPITRE IV

MORTALITÉ

Dans ce chapitre nous étudierons la mortalité vulliéraine en distinguant celle des enfants et celle des adultes. Cette distinction s'impose en raison des méthodes utilisées. Nous avons utilisé en effet les recensements pour l'étude de la mortalité des adultes, nous ne l'avons pas fait pour celle des enfants.

Car pour les enfants, on peut facilement utiliser les renseignements tirés de l'acte même de décès. Nous avons en effet relevé les décès d'enfants avec l'âge au décès. Des contrôles par échantillons nous ont permis de nous assurer de l'exactitude des renseignements donnés par les registres. Nous avons donc procédé de la manière suivante:

I. MORTALITÉ DES ENFANTS

Nous avons relevé par décennie et par âge les décès d'enfants (jusqu'à 15 ans) en opérant les distinctions comme mentionnées dans le tableau suivant:

Années	Décès à						
	— de 1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5-9 ans	10-14 ans
1800-1809	43	14	12	3	5	11	11
1810-1819	43	19	4	3	2	14	6
1820-1829	94	13	1	9	5	12	4
1830-1839	87	19	12	9	6	26	14
1840-1849	101	9	4	5	6	7	9
1850-1859	128	17	10	10	3	12	9
1860-1869	148	9	10	2	2	7	4
1870-1875	116	8	6	3	1	9	3
1800-1875	760	108	59	44	30	98	60